



PROJET PEDAGOGIQUE

En vigueur à partir de mai 2026

Association RECREAMOMES

**ACCUEIL PERISCOLAIRE &
ACCUEIL DE LOISIRS**

Association Récréà mômes
Maison de l'Enfance - 4 rue Françoise Dolto 49600 BEAUPREAU
- BEAUPREAU-EN-MAUGES
Téléphone: 07.87.70.88.13 - Mail: periCasso-recreamomes.fr

SOMMAIRE

1

**Présentation
de
l'association**

2

**Contexte
géographique**

3

**Les différents
lieux**

4

**Composition de
l'équipe**

5

Fonctionnement

- A) Le périscolaire
- B) L'accueil de Loisirs et le mercredi
- C) Déclarations
- D) La sécurité
- E) Le taux d'encadrement
- F) Les partenaires

6

**Les objectifs et
les moyens**

7

L'évaluation

8

**Nos
partenaires**

9

**La
communication**

Préambule

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique



Le projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif territorial établi par la commune de Beaupréau en Mauges. Mais également sur le projet éducatif rédigé par les parents bénévoles de l'association.

En quelques mots, le projet pédagogique est un outil qui permet de coordonner les efforts et de répondre aux besoins des enfants. C'est le fruit d'une collaboration entre tous les membres de l'équipe d'animation, que ce soit les animateurs ou la direction.

Il est important d'établir un projet pédagogique afin de structurer et d'orienter les actions éducatives en définissant des objectifs et des moyens clairs pour le développement des enfants.

C'est un outil qui sera transmis aux membres de l'équipe et mis à disposition des familles. Il n'est pas figé et peut évoluer en fonction des années. Celui-ci va être évalué en fin d'année scolaire.

L'association Récréàmômes, régie par la loi du 1er juillet 1901, a vu le jour en 2009 à l'initiative de parents de Beaupréau et des communes voisines.

À l'époque, les structures liées à la petite enfance étaient éparpillées sur la commune et souffraient d'un manque d'espace. Les familles souhaitaient une solution de garde complète, capable de proposer à la fois un accueil occasionnel et un accueil régulier, tout au long du parcours de l'enfant.

C'est dans cette dynamique qu'est née, en 2009, la Maison de l'Enfance "Les p'tits Bellos", issue de la fusion de deux structures existantes : "Oh ! Trois pommes !", la halte-garderie, et "Le Clap", qui regroupait le centre de loisirs et l'accueil périscolaire.

Aujourd'hui, Récréàmômes comprend la crèche "Les mômes en éveil", l'accueil périscolaire, ainsi que le centre de loisirs.

Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de parents bénévoles, avec à sa tête quatre co-présidents. Ainsi qu'une directrice générale, salariée, qui coordonne les différents services.

Ses principales missions sont les suivantes :



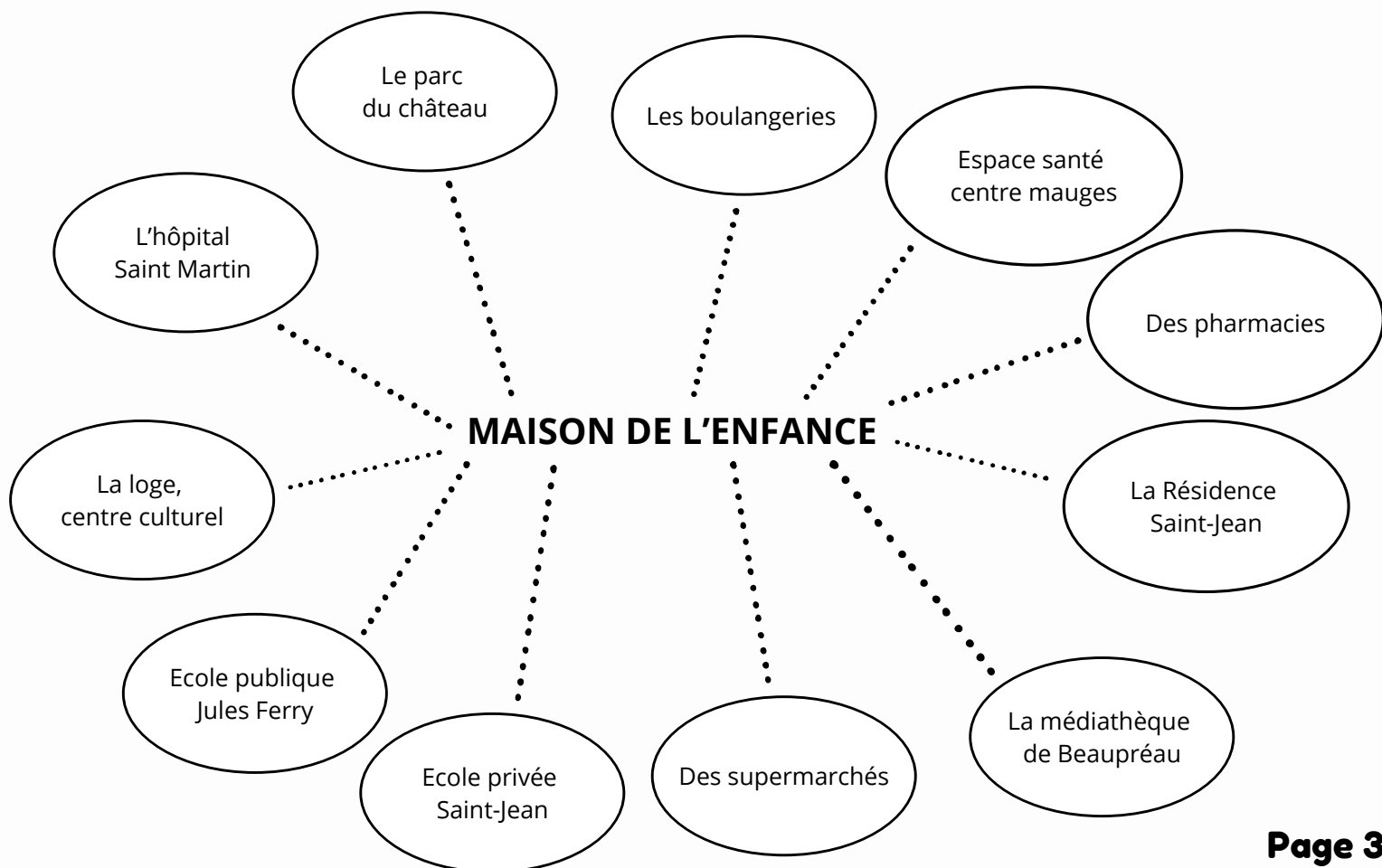
- Mettre en place et développer des modes de garde adaptés à l'âge et aux besoins des enfants, à travers différents services comme la crèche, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.
- Proposer des activités variées favorisant l'éveil, le bien-être et le divertissement des enfants.
- Encourager les échanges entre les générations.
- Impliquer activement les parents dans la vie de l'association.
- Gérer la Maison de l'Enfance avec réactivité et créativité.



L'association réside dans la commune de Beaupréau et dans la communauté de commune de Beaupréau en Mauges qui a été créée en 2015. Cette commune est au cœur des mauges, elle compte environ 8 000 habitants et 28 000 habitants dans Beaupréau en Mauges.



La Maison de l'enfance se situe dans un secteur géographique pluri-générationnelle et proche de tous commerces :



La maison de l'enfance "Les p'tits Bellos"

Située au 4, Rue Françoise Dolto 49600 Beaupréau en Mauges. C'est un accueil périscolaire qui reçoit les enfants de la Petite Section au CE1, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. C'est aussi un accueil de loisirs, le mercredi et les vacances scolaires qui accueille les enfants de la Petite Section au CM2.



5 salles d'activités



1 salle petit-déjeuner



2 salles de sieste



1 salle de jeux

Ecole Saint Jean

Ecole privée, 2 Rue Françoise Dolto 49600 Beaupréau - Beaupréau en Mauges.

Nous mutualisons certains espaces, notamment la cour de l'école maternelle privée où les enfants peuvent aller du lundi au vendredi.

1 salle de motricité



2 cours d'école



1 restaurant scolaire



La crèche

La maison de l'enfance contient aussi une crèche multi accueil "les mômes en éveil", de 36 places, ouvert du lundi au vendredi.

La maison Pirouette

La maison de l'enfance comporte également une salle appelée "maison Pirouette" gérée par le centre social de Beaupréau. Dans laquelle le relais Petite Enfance peut recevoir des familles.

Ecole Jules Ferry

Situé au 18 Rue de la Sablière 49600 Beaupréau - Beaupréau en Mauges. L'accueil périscolaire reçoit les enfants du CE2 au CM2, le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et soir.



2 salles d'activités



1 salle petit-déjeuner

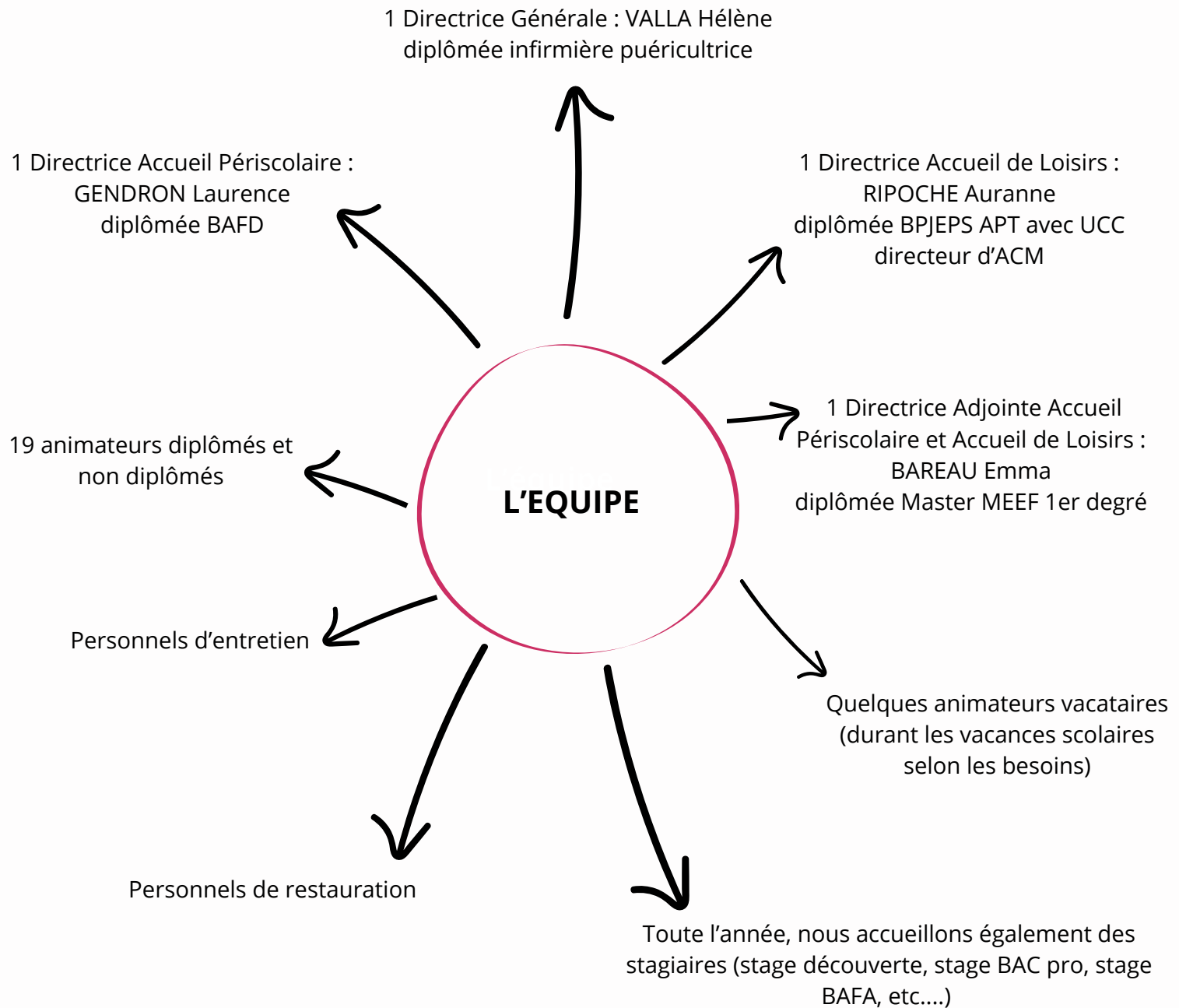


1 grande cour d'école

D'autres infrastructures de la commune sont mises à disposition :

- Salles de sport (judo, danse et gymnase)
- Terrain de foot à la Sablière





A) Le périscolaire

L'accueil de l'enfant et de sa famille



Nous faisons toujours dans la mesure du possible une visite de la structure avant le premier accueil de l'enfant.

Cela permet à la famille de poser des questions, de voir où va évoluer l'enfant, qui va l'accueillir sur la structure, mais aussi de comprendre le fonctionnement.

L'enfant quant à lui, pourra repérer les lieux, sa salle et les extérieurs. Il sera plus en confiance s'il a déjà pris quelques repères (surtout pour les plus jeunes).

L'environnement



Des espaces aménagés pour accueillir au mieux l'enfant et sa famille :

- Un grand hall d'entrée qui est un lieu de passage, de rencontre mais aussi d'informations (programmes d'animation, planning des repas, informations pour les parents ...).
- Un espace petit-déjeuner (salle Pomme d'Api), permet aux enfants de venir profiter d'un petit-déjeuner équilibré et varié jusqu'à 7h45.
- Une salle d'accueil (salle Scoubidou) qui permet d'accueillir les familles jusqu'à 7h30.
- Des salles d'activités (Salle Pomme de Reinette (PS), salle Colin Maillard (GS), salle Passe Partout (CP), salle Happy Cool (Ce1)). Ces salles sont aménagées en fonction des âges des enfants.
- Une salle détente/baby foot avec des canapés (salle Pays Imaginaire) pour les CP/CE1.
- 2 salles de sieste en bas (salles Le monde des doudous et Morphée).
- 2 cours extérieurs mutualisés avec l'école ST Jean.

Des emplacements sont prévus pour les familles aux abords de la Maison de l'Enfance ainsi que des emplacements pour les vélos.

Comment se passe l'accueil du matin ?



de 7h à 8h15

L'accueil du matin est caractérisé par des arrivées échelonnées. L'espace est aménagé de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

L'accueil de l'enfant est un moment important, il doit être de qualité. Le parent doit se sentir accueilli par l'équipe de professionnels : être souriant, disponible, à l'écoute et bienveillant.

Il est important de bien prendre note des informations données par la famille le matin, pour les retranscrire aux autres animateurs et/ou aux enseignants si besoin pour faire le lien sur la journée.

Fonctionnement PERISCOLAIRE

Le petit-déjeuner : Il permet de partir du bon pied



« Le petit-déjeuner est un moment crucial de la journée, car il permet de recharger les batteries après une nuit de sommeil. Pour être complet, il doit comporter plusieurs types d'aliments qui apportent à l'enfant les nutriments nécessaires pour bien commencer la journée ».

Nous proposons aux enfants jusqu'à 7h45 un petit-déjeuner dans une salle spécialement prévu pour accueillir tous les enfants.

Il est composé d'une base de pain : avec au choix de l'enfant de la confiture, du beurre, du cacao, du miel ou du fromage, d'un laitage (yaourts aux fruits, yaourts nature, petits suisses) et des fruits sont également proposées.

Chaque enfant peut boire un jus : jus multfruit ou jus de pomme. Ils peuvent également prendre un bol de chocolat.

C'est un moment de partage, où les enfants se rencontrent autour du premier repas de la journée.

Les animateurs peuvent aussi profiter de ce moment pour être à l'écoute et partager avec les enfants.

Les activités



Il est essentiel pour nous que chaque enfant soit accueillies individuellement. Chaque enfant est différent. Certains veulent du calme quand ils arrivent, d'autres veulent faire des activités. Les animateurs sont là pour faire preuve de bienveillance et proposer si l'enfant le souhaite des activités. C'est aussi possible de jouer en façon libre (construction, poupée...).

Jeu libre : C'est un moment où l'enfant joue librement sans consignes particulières de l'adulte, ni attente de résultats. Il joue selon ses envies. Les jeux sont à disposition des enfants en accès libre. Le professionnel reste disponible dans la salle si besoin.

Jeu avec l'animateur : Le professionnel propose des jeux en adéquation avec l'âge du groupe qu'il gère. Différents jeux sont proposés et l'enfant dispose de ces propositions, il n'y a aucune obligation.

Jeu de société /jeu de construction/jeu d'imitation

Fonctionnement PERISCOLAIRE

La place du doudou à l'accueil périscolaire



Le doudou est un objet transitionnel. C'est aussi doux qu'un câlin avec son parent.

Il sécurise l'enfant, lors de la séparation (le matin ou le soir). Il permet à l'enfant d'avoir un repère, de le consoler si besoin et de faire la transition avec la maison. Les animateurs proposeront à l'enfant d'aller se mettre sur les canapés, si l'enfant a besoin de faire un petit moment avec son doudou. Lorsque l'enfant se sent mieux ou n'a plus besoin de son doudou, il peut aller le remettre dans son sac et reprendre les activités.

Professionnels en lien avec les familles



Les animateurs restent vigilants si des difficultés sont rencontrées (accueil difficile avec la séparation, refus de prendre le goûter ou problème de comportement ...).

Un retour est fait aux directrices qui pourront ensuite, revenir vers la famille si besoin.

Comment se passe l'accueil du soir ?



de 16h45 à 19h

L'équipe d'animation récupère les enfants dès 16h25, l'accueil du soir est caractérisé par des départs échelonnés. Il est important de bien prendre note des informations données par les enseignants pour les retranscrire à la famille. Nous faisons le lien entre l'école et la famille.

Le goûter



Nous proposons aux enfants un goûter tous les soirs. Il est composé d'une base de pain : d'un laitage (yaourts aux fruits, yaourts nature, petits suisses) et de fruits.

C'est un moment de partage, où les enfants racontent souvent leur journée d'école.

Les animateurs peuvent aussi profiter de ce moment pour être à l'écoute et partager avec les enfants.

Les activités



Il est essentiel pour nous que chaque enfant soit accueillies individuellement. Chaque enfant est différent. Certains veulent du calme quand ils arrivent, d'autres vont faire des activités. Les animateurs sont là pour faire preuve de bienveillance et proposer si l'enfant le souhaite des activités. C'est aussi possible de jouer de façon libre (construction, poupée...).

Temps de jeu dehors ou dans les salles comme pour le matin.

Fonctionnement PERISCOLAIRE

Les outils de suivi et de réglementation



Le classeur administratif : le classeur est rangé dans le petit bureau (derrière celui des directrices) et peut être consulté à n'importe quel moment.

Il contient :

- Les données du personnel (diplômes, adresse, n° de téléphone et données diverses).
- La législation en vigueur.
- Le listing des enfants inscrits avec les coordonnées des familles.
- Les règlements intérieurs de fonctionnement et les projets pédagogiques.
- Le PEDT (Projet Educatif du Territoire).
- La Télé-procédure d'accueil de mineur (T.A.M).
- La sécurité : les recommandations d'hygiène et de sécurité, le plan d'évacuation, le plan Vigipirate et le n° d'urgence 17.

Le lien interservices



Le multi-accueil, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs font partie de la même association. Nous avons une attention particulière aux différents échanges interservices.

Echange avec les membres de l'équipe du MA sur le thème de la nature des activités à faire en extérieur ou encore le langage des signes.

Transmission d'informations et suivi de l'évolution des enfants.

Fonctionnement PERISCOLAIRE

Les réunions d'équipe



Des réunions d'équipe sont programmées tous les lundis afin d'optimiser notre fonctionnement (points réguliers sur le projet pédagogique et d'animation, échange d'informations, bilans des actions, préparer des programmes d'animation, préparation d'évènement (portes ouvertes, goûters périscolaires, spectacle de Noël...)). Ces outils ont pour but d'améliorer du mieux possible notre fonctionnement avec les réalités du terrain et favoriser la cohérence de l'encadrement.

Transmission des outils : le classeur des réunions d'équipe et le planning des stagiaires.



Réunion d'équipe : sur le thème des animations possible en lien avec la nature

Journée type

LE MATIN :

7h à 8h30 : Accueil échelonné des enfants.



7h : Arrivée des enfants dans la salle de regroupement.

7h à 7h45 : Petit déjeuner possible (salle petit déjeuner), lavage des mains et passage aux toilettes.



7h30 à 8h15 : Arrivée échelonnée des enfants dans les différentes salles et temps libre/temps de jeux dans les salles ou en extérieur.

Maison de l'enfance - 8h20 : Départ pour l'école Jules Ferry en car pour les groupes PS/MS/GS/CP et CE1 à l'école Jules Ferry.



8h25 Départ pour l'école ST Jean (PS/MS/GS) ST Martin (CP/CE1).

Jules Ferry - 8h15 : Départ pour l'école St Joseph.

8h25 : Départ des enfants de l'école Jules Ferry.

LE SOIR :

16h30 : Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les différentes écoles.

16h35 : Goûter.



16h45 : Temps libre/temps de jeux dans les salles et/ou en extérieur.



16h45 à 19h00 : Départ échelonné des enfants.

B) L'accueil de loisirs et les mercredis

Ces deux services fonctionnent à l'identique :

- L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- Les mercredis en période scolaire, ouverts également de 7h à 19h. 

Nous sommes fermés les jours fériés ainsi que le premier jour des vacances d'été, deux semaines l'été, les deux premières semaines d'août, et une semaine entre Noël et le nouvel an. 

Nous accueillons, sur ces deux services, tous les enfants de Beaupréau mais également les enfants des communes voisines. Ils sont accueillis à la Maison de l'enfance (4 rue Françoise Dolto 49600 BEAUPREAU), où nous pouvons accueillir 120 enfants. 

L'accueil du matin se fait jusqu'à 9h et les départs se font à partir de 16h30. Sauf le mercredi après-midi, nous faisons une exception pour les enfants inscrits en club de sport, acceptant les départs dès 15h45. Nous n'acceptons pas les départs en dehors de ces temps prévus. 

Il y a la possibilité de venir déposer ou récupérer son enfant entre 11h45 et 12h15 et/ou entre 13h15 et 13h45. 

Le repas du midi se passe au restaurant scolaire de l'école St Jean entre 12h et 13h. 

Nous proposons aux enfants qui le souhaitent de prendre leur petit-déjeuner le matin avant 8h30, sans surcoût. Nos petits-déjeuners sont à base de pain servi avec des tartinables, du jus, du lait, des fruits et des yaourts. Concernant le goûter, il est servi à tous les enfants présents entre 16h et 16h30. Il varie entre du pain et des biscuits sucrés, complété par un laitage et/ou un fruit.



En début d'après-midi, les enfants de PS et MS font une sieste, dans des salles prévues à cet effet. Si les parents en font la demande un enfant de GS peut aussi faire la sieste si la place le permet. Un temps calme est proposé à tous les autres enfants.  

Vous pourrez observer qu'un planning des activités est diffusé en amont des mercredis et des vacances, pour que parents et enfants aient connaissance de celles-ci. Ces activités varient entre manuelles et sportives, ateliers cuisine et bien d'autres encore. Nous faisons également du lien interservice avec la crèche.

Fonctionnement

MERCREDI/ACCUEIL DE LOISIRS

A chaque période de vacances scolaires, nous proposons aux enfants, différentes sorties en extérieur ou des intervenants qui viennent pour changer leur quotidien et ce sans surcoût pour les familles. Seuls les horaires peuvent être impactés selon le départ et l'arrivée. Les transports se font très souvent en car scolaire.



Les inscriptions se font par période (période = jours entre deux vacances), pour les vacances scolaires, des dates précises sont communiquées vous laissant 12 jours pour s'inscrire (ajouter ou annuler) 3 semaines avant les vacances suivantes.



Concernant le mercredi, une fois la période ouverte (environ un mois avant), les parents ont la possibilité de réserver jusqu'à une semaine avant.

Nous organisons des camps l'été, proposés aux enfants de 6 ans révolus à 12 ans. Les thématiques et la localisation varient chaque année. Ce sont des temps qui durent entre 3 et 5 jours en juillet, avec des nuitées sous tentes.



Nous organisons pour les plus grands (CE et CM) des veillées qui sont proposées en dehors du temps de présence, soit après 19h.



Nous prenons régulièrement des photos des enfants en activités et celles-ci sont disponibles dans l'onglet « galerie photo » sur notre site internet. Accessible avec un mot de passe, que les parents peuvent retrouver sur leurs factures.



Pour toute inscription à nos services, merci de contacter la direction.



Lors de celle-ci, nous échangeons avec les parents et proposons une visite des locaux.



Journée type

7h à 9h : Jeux libres (intérieurs ou extérieurs) et accueil échelonné des enfants.



7h à 8h30 : Un petit déjeuner est possible pour ceux qui le souhaitent.



9h à 11h45 : Temps d'animation (activités créatives, sportives ou cuisine).



11h45 à 12h15 : Arrivée et départ des enfants.

12h à 13h : Repas.



13h15 à 13h45 : Arrivée et départ des enfants.



13h30 : Sieste pour les plus petits (PS-MS) et temps calme pour les autres.

13h30 à 16h : Temps d'animation (activités créatives, sportives ou cuisine).



16h à 16h30 : Goûter.



16h30 à 19h : Jeux libres et départ échelonné des enfants.



C) Les déclarations



Nous sommes une structure qui a pour but de rendre un service public aux familles du secteur en permettant de déposer leurs enfants sur des temps bien précis lorsqu'ils ne sont plus à l'école.

Pour ce faire, nous devons déclarer cet accueil auprès des services de *Jeunesse et Sport*, qui nous donnent l'autorisation d'ouvrir la structure.

Nous avons donc des règles à respecter pour que le service *Jeunesse et Sport* puisse accepter notre déclaration.

De plus, il y a des normes dans les bâtiments pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans, visé par le service de la *PMI* (protection maternelle infantile).

Sans ces accords, nous n'aurions pas l'autorisation d'accueillir vos enfants et nous ne pourrions pas permettre un accueil de qualité.

D) La sécurité



Notre personnel a régulièrement une formation sécurité incendie pour pouvoir agir en cas d'incendie dans nos bâtiments. Ils ont manipulé les extincteurs, définis les points de rassemblement et appris la différence entre les différents extincteurs. A la suite de cette formation, nous avons mis en place des étiquettes "équipiers" dans les salles pour que chaque membre de l'équipe sache comment agir.

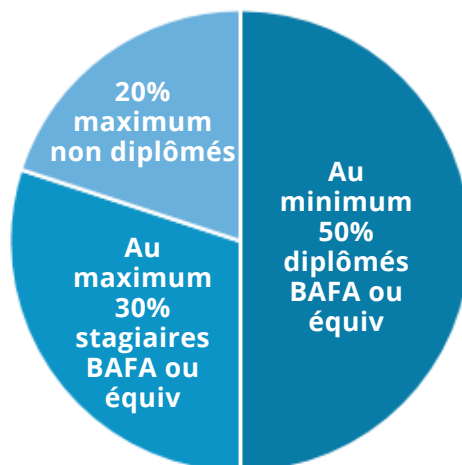
Nous faisons régulièrement des essais incendies et alerte attentat.



Grâce à toutes ces déclarations et la sécurité mise en place, nous accueillons vos enfants en pleine sérénité.

E) Le taux d'encadrement

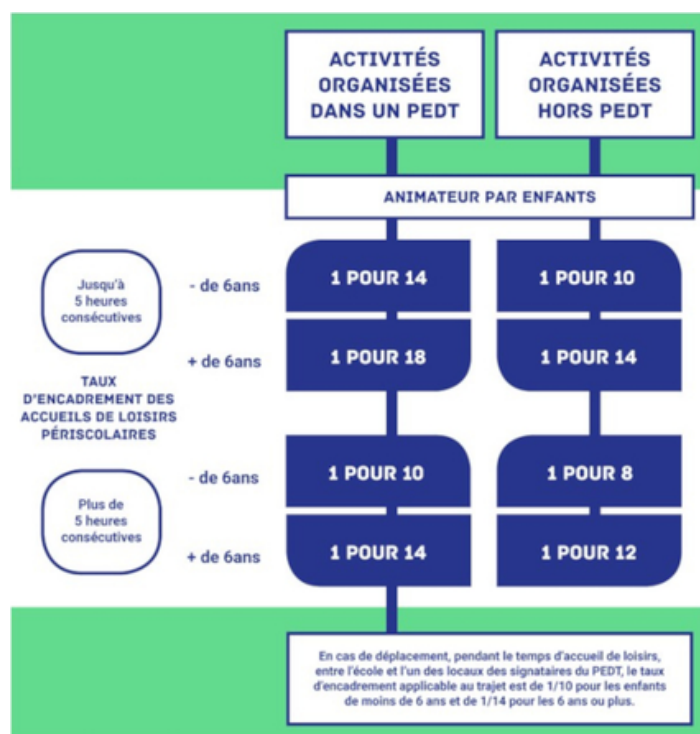
Nous sommes réglementés au sujet de la qualification des salariés, ci-joint le graphique :



La réglementation la plus importante à savoir est le taux d'encadrement :

Nous ne devons pas dépasser un certain nombre d'enfants présents en fonction du nombre d'animateurs présents.

Cela varie selon l'activité et la présence d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire) :



<https://acm-cvl.fr/encadrement/normes-dencadrement/>

Dans notre cas, nous avons un PEDT rédigé par la mairie de Beaupréau-en-mauges.

La première partie du tableau (jusqu'à 5h consécutives) concerne la périscolaire et la deuxième partie du tableau (plus de 5h consécutives) concerne les mercredis et les vacances scolaires.

F) Les partenaires

Nos partenaires financiers sont la mairie de Beaupréau en Mauges et la CAF, sans qui nous ne pourrions pas fonctionner, en effet grâce à leurs subventions données à l'association, nous pouvons répondre aux besoins des enfants et des familles du territoire.



Les services périscolaire et accueil de loisirs ont plusieurs partenaires locaux :

- La boulangerie St Martin, notre fournisseur de pain quotidien 
- Le Super U de Beaupréau qui nous livrent nos courses hebdomadaires 
- etc...

Ces entreprises nous permettent de proposer des aliments locaux pour un bon équilibre alimentaire des enfants.

Nous avons également l'OGEC de l'école St Jean qui nous prépare les repas du midi (mercredis et vacances scolaires) grâce à leur partenaire RESTAUVAL qui intervient également les jours d'école.



Voici les 3 objectifs vis-à-vis des enfants retenus pour notre projet pédagogique :

1 **Accueillir en toute qualité**

2 **Gagner en autonomie et devenir acteur**

3 **Bien vivre ensemble**

A partir de ces 3 objectifs, nous avons définis des → sous-objectifs et des  moyens en équipe afin de mettre en pratique de façon concrète sur le terrain.

1 Accueillir en toute qualité

→ Être à l'écoute de l'enfant et de ses besoins : Effectivement, l'enfant entre 3 et 12 ans possède de nombreux besoins. Etant professionnel de l'enfance, nous nous devons d'être à l'écoute de ceux-ci mais aussi de ses envies, de ses émotions et de ses idées afin d'y répondre. Notamment, les besoins primaires, manger, dormir, boire et faire ses besoins. Celui-ci nous y répondons, en laissant les gourdes à disposition afin que les enfants puissent être libres d'aller boire quand ils le souhaitent. Si l'enfant est fatigué, nous avons des petits lits afin de faciliter leur installation au sein des salles d'activités ou de sieste. Mais également, le besoin de s'amuser et de découvrir. Celui-ci nous y répondons, en proposant des activités diverses et variées, comme des activités manuelles, sportives ou libres.



Mettre en place une météo des émotions

→ Etablir un lien de confiance avec les enfants et leurs familles : Afin de répondre à cet objectif, l'équipe d'animation et de direction est disponible de 7h à 19h du lundi au vendredi pour répondre aux questions et aux besoins des parents. Que ce soit par le biais des mails, du téléphone ou du portail famille, nous nous engageons à rendre des réponses rapidement afin de ne pas laisser les familles trop longtemps dans l'attente. De plus, pendant les vacances d'été, nous proposons des temps où les parents peuvent échanger avec l'équipe durant un moment convivial.



Mise en place de soirée à thème pour favoriser les temps d'échanges parents/enfants

→ Développer la communication avec les enfants et les familles : Tout d'abord, depuis quelque temps, nous sommes plus actifs sur le site internet et les réseaux sociaux (Instagram et Facebook). Les familles peuvent y retrouver le programme des mercredis par période, le programme de chaque période de vacances ainsi que des photos par mois incluant la périscolaire, le mercredi et l'accueil de loisirs. Cette visibilité des programmes permet que les familles inscrivent leurs enfants en fonction des activités proposées et/ou des sorties. Mais aussi, qu'ils sachent ce que font leurs enfants une fois qu'ils sont avec l'équipe d'animation. Les photos permettent de pouvoir garder une trace et de créer des souvenirs pour les enfants. En général, ils sont fiers de pouvoir montrer ce qu'ils ont fait à leurs parents.



Création d'un trombinoscope des animateurs + affichage aux portes des salles d'activités

2 Gagner en autonomie et devenir acteur

→ Encourager l'enfant à participer à la vie quotidienne : A travers cet objectif, nous souhaitons rendre acteur et autonome les enfants afin qu'ils puissent faire d'eux-mêmes. Par exemple, lors du goûter, les enfants ont certaines missions comme être chef de table, nettoyer sa table, servir l'eau ou encore servir le goûter. Sur un temps plus précis comme en camp l'été, les enfants ont des missions plus spécifiques comme préparer le repas, laver la vaisselle ou ranger sa tente.

 Créer un outil pour la participation des enfants aux différentes tâches quotidienne (ex : roue des missions)

→ Permettre à l'enfant de s'impliquer dans le choix des activités : Etant donné que les activités sont connues des enfants, cela permet qu'ils puissent être acteur dans les activités que nous proposons. Dans chaque planning d'activités, il y a des moments où les enfants peuvent être acteur, notamment lorsque c'est mentionné « A toi d'être le maître du jeu ». Cela signifie que les enfants proposent des idées d'activités à l'équipe d'animation, afin de décider de l'activité finale.

 Mise en place d'une boîte à idée pour que les enfants proposent des activités

 Conception d'un tableau des programmes d'activités

→ Sensibiliser au respect de l'environnement : Cet objectif se travaille au quotidien notamment avec le respect de la consommation d'eau (lavage raisonné des mains). Afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, nous avons mis en place le composteur afin de limiter nos déchets dans la poubelle. Cette action se fait en partenariat avec la crèche et la cantine de l'école Saint-Jean. Notre rôle est d'initier les enfants dès leur plus jeune âge à faire attention à la planète étant donné que ce sont les citoyens de demain. Il est important qu'ils prennent conscience qu'il est important de protéger son environnement proche et de prendre soin de la planète. Nos actions vont dans ce sens.

 Affichage de pictogramme pour sensibiliser au respect de l'environnement installés par les enfants (ex : poubelles, lumières...)

 Faire une clean walk dans Beaupréau

3 Bien vivre ensemble

→ Sensibiliser les enfants à la différence : De ce fait, nous sommes dans un système d'inclusion, il est donc primordial pour nous d'accueillir tous les enfants quelle que soit leur différence. Chaque enfant apprend de la différence de l'autre, ce qui nous rend plus riches et ce qui permet de pouvoir bien vivre ensemble.



Venue d'un intervenant sur la sensibilisation au handicap

→ Favoriser la sécurité et l'entraide : Au sein de notre structure, nous responsabilisons les plus grands afin d'aider et de rendre plus autonomes les plus petits. Les enfants portent des collerettes fluorescentes lors des trajets. Nous utilisons des panneaux stop pour traverser les passages piétons. Les animateurs veillent à ce que la sécurité soit respectée au travers du code de la route, des consignes en cas d'évacuation ou autre...



Mettre en place des activités qui font participer grands et petits (ex : lors des trajets)

→ Respecter les règles de la vie en collectivité : Dans un accueil collectif, il est important d'instaurer des règles afin que l'accueil se déroule bien. Pour le bien être de tout le monde.



Affichage des règles de vie avec des paliers progressifs

Les différents outils d'évaluation :



Grâce au travail de toute l'équipe d'animation, nous avons réfléchi à des outils permettant d'évaluer notre accueil à différents niveaux.

* Nous avons différents degrés d'outils d'évaluation :

Des outils qui sont plutôt **quantitatifs** permettant d'évaluer la fréquentation des familles, la régularité de celle-ci, et enfin la participation aux activités proposées.

Des outils qui sont plutôt **qualitatifs** permettant de garantir l'évolution de l'enfant, ses relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation et l'intégration des règles de vie.

Ces différents outils, sont soit en interne ou en externe de la structure d'accueil :

- En interne:

Réunions quotidiennes, fiches d'évaluation (élaborées en amont), temps de préparation pour le mercredi et les vacances scolaires, les tableaux des statistiques de fréquentations mais également des bilans en équipe pour faire évoluer la qualité du service.

- En externe :

Un questionnaire de satisfaction pour les familles et un questionnaire de besoins (exemple : pour les séjours d'été).

* Par le biais de ce projet pédagogique, nous avons également réalisé une grille d'évaluation afin de faire le point en fin d'année avec l'équipe sur ce qui a été atteint ou non.

Quand on parle d'évaluation, nous entendons également les temps d'échange individuel où nous évaluons leur travail :

*

Au cours de l'année, chaque animateur en CDI passe un entretien individuel d'évaluation avec les bénévoles de l'association et leur directrice.

Ce temps permet de faire le point sur les savoir être, les savoir-faire, les points forts, les faiblesses, les perspectives du salarié et de fixer les nouveaux objectifs pour l'année.

Les familles peuvent communiquer avec la structure par le biais des réseaux sociaux (Facebook et Instagram), par le site internet, par l'adresse mail, par téléphone ou encore par le portail famille.

Pour le mercredi et les vacances scolaires, nous faisons également des programmes d'activités afin que les familles puissent être informées de ce qui est fait au sein de la structure.

Un panneau d'affichage est visible dans le hall d'entrée que nous actualisons tout au long de l'année suivant les évènements.



Recréamômes Beaupréau



recreamomes_beaupreau



www.recreamomes.org



peri@asso-recreamomes.fr



07.87.70.88.13



<https://recreamomes.portail-familles.app/home>